



138959 - Peut on se passer de la prière surérogatoire à faire suite à la prière du coucher de soleil à cause de ses études?

question

Il est répandu au sein des étudiants que quand l'enseignant enseigne après la prière du coucher du soleil, ils se passent tous de la prière surérogatoire à faire suite à la prière en question sous prétexte que la recherche du savoir est plus importante que l'accomplissement d'une prière surérogatoire. Ce comportement est-il juste ou pas? Dites-nous ce qu'il en est. Qu'Allah vous bénisse et fasse profiter de vous.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

La conduite juste pour le chercheur du savoir est de s'adapter à ce que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), ses compagnons et les ulémas jusqu'à nos jours ont toujours fait. Leur conduite bien guidée et leur qualité caractéristique consistaient à veiller aux prières surérogatoires, à s'accrocher aux vertus et à se conformer strictement à la sunna du meilleur des messagers, Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui).

Les étudiants doivent être les premiers à perpétuer cette conduite et la recommander car ce sont eux qui s'occupent de l'apprentissage de la sunna du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et de l'apprentissage des vertus de la charia. L'étudiant doit pratiquer son savoir et se mettre à la tête de ceux qui s'adonnent aux actes cultuels.

Si nous nous mettions à citer les preuves du souci des ulémas à perpétuer les pratiques cultuelles et à manifester le grand intérêt qu'ils leur portent, nous serions trop longs.

L'imam Ahmad (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) critiquait les étudiants qui le



fréquentaient mais qui ne pratiquaient pas les prières nocturnes. Il leur disait: **Je n'ai jamais entendu parler d'un chercheur de hadith qui ne prie pas la nuit.** Al-aadaab ach-chariyyah (2/169). Comment dès lors entendons-nous parler aujourd'hui d'étudiants en hadith qui négligent les prières surrogatoires à faire suite aux prières obligatoires?

Si un étudiant se fiait à sa mauvaise compréhension de la parole des ulémas selon laquelle la recherche du savoir l'emporte sur l'accomplissement des prières surrogatoires, il ne maintiendrait durablement aucune pratique cultuelle. Pire, il abandonnerait le jeûne fortement recommandé, et sa langue cesserait de remémorer Allah, et il ne voyagerait plus pour faire un petit pèlerinage ou un acte cultuel courant. Il abandonnerait tout cela sous prétexte de s'occuper de la mémorisation, d'études et de la recherche.

Que celui qui se trouve dans cet état se méfie de suivre les pas de Satan. Celui-ci - puisse Allah nous en protéger- veille à corrompre le cœur de l'étudiant et à le plonger dans des questions sans qu'il les applique ou les diffuse.

Al-Khatib al-Baghdadi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: **Ô chercheur du savoir! Je te recommande de t'animer d'une intention sincère et de vous évertuer à vous y conformer en pratique. En effet, le savoir est comme un arbre et la pratique en est le fruit. N'est pas un savant celui qui ne met pas son savoir en pratique. Ne te fie pas de ta pratique tant que tu ne te sens pas attirer par le savoir. Ne te fie pas de celui-ci tant que tu négligeras la pratique. Réunis les deux, même si tu ne devais disposer que d'une infime partie de chacun.** Extrait résumé d'iqtidahaoul ilmi al-amal,p.14.

Mieux, certains ancêtres pieux n'aimaient pas que l'étudiant s'occupe d'un savoir autre que celui dont il a besoin dans ses activités du jour et de la nuit. Quant au savoir superflu qui ne fait l'objet d'aucune pratique, ils en interdisaient l'acquisition. D'après Ibn Wahb, on a dit à Malick:

-Que dis-tu sur la recherche du savoir?

-C'est bien beau mais tiens compte strictement de ce que tu as à faire du matin au soir. Voir Siyarou alaami an-noubalaa (8/97).



Nos ulémas savaient parfaitement que la recherche du savoir l'empotait sur l'accomplissement de prières surérogatoires mais ils affirmaient en même temps que les deux n'étaient pas incomptables et que quand le chercheur du savoir ne s'adonnait pas ardemment aux prières surérogatoires, notamment à celles à faire suite aux prières obligatoires, cela reflète son manque de sincérité, sa mauvaise compréhension et la brouille satanique qui l'emporte.

L'imam adh-dhahabi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a écrit: «La question de savoir si la recherche du savoir est meilleur ou l'accomplissement de prières surérogatoire, la récitation du Coran et la remémoration d'Allah est l'objet d'une controverse. pour celui qui fait preuve de sincérité envers Allah dans sa recherche du savoir et qui possède une mémoire fidèle, l'acquisition du savoir lui convient mieux à condition toutefois de pratiquer raisonnablement la prière et de pratiquer le culte. Si on trouve quelqu'un assidu à la recherche du savoir mais peu enclin aux actes de dévotion, voilà un vilain paresseux qui n'est pas réellement animé d'une bonne intention.

Quant à celui qui fait preuve d'un attachement obsessionnel à la recherche du hadith et du fiqh et d'un amour profond pour eux, la pratique du culte est préférable dans son cas. On peut user du superlatif à cet égard. Cette division se justifie dans l'ensemble. Car il est rare , au nom d'Allah, de voir un chercheur sincère du savoir! Oublions tout ça! La recherche du hadith à nos jours ne se fait plus avec l'application de coutume. Ce ne sont plus que définitions conventionnelles, recherche de hautes chaînes de transmission des hadiths, collecte de ceux-ci auprès d'un maître indifférent, leur transmission à des gosses encore livrés aux jeux qui n'y comprennent rien ou à des nourrissons qui pleurent ou un jurisconsulte entrain de parler avec un jeune ou un autre entrain de recopier (un texte)! Les meilleurs d'entre eux se contentent d'écrire des noms ou de somnoler! Si celui qui dicte (les hadith à recopier) a une participation, elle ne dépasse pas la lecture de ce qu'il porte. Peu lui importe qu'il prononce correctement les noms ou se trompe dans la lecture du texte ou de se fier à des hadiths apocryphes. Tous ceux-là sont éloignés du savoir. Je vois à peine appliquer le savoir. Je ne vois que de mauvaises choses. Nous demandons le pardon d'Allah.» Extrait de Siyar aalaam an-noubalaa (7/167).

Quant à nous, nous craignons, au nom d'Allah, que la situation de bon nombres d'étudiants de



notre temps ne soit pas comparable à celle des étudiants critiqués par l'imam adh-dhahabi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) pour leur préférence de la recherche formelle du savoir à son application.

Nous allons vous citer un long conseil du malikite , Ibn al-Hadj, adressé au chercheur du savoir afin qu'il s'adonne en permanence aux pratiques cultuelles et évite de les abandonner pour ne s'occuper que de la recherche du savoir. La pratique qu'on fait de son savoir représente sa part du savoir. Voici ce qu'il dit (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde):«Il convient que le chercheur du savoir n'abandonne pas les actes de dévotion et qu'il s'en sélectionne une part de chaque type car cela lui facilite sa recherche. Ceci s'atteste dans cette parole du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui):**Profitez du matin et du soir et d'une partie de la nuit.** (Rapporté par al-Bokhari,39). Voir le commentaire du hadith dans la réponse donnée à la **question n° 70314**. Ce qui aide à réaliser un objectif ne doit pas délaissé.

Quand l'un des fils d'Israël voulait s'instruire, il s'isoler d'abord pour se vouer au culte pendant quarante ans afin de purifier son cœur et d'ouvrir sa poitrine avant de se livrer à l'apprentissage du savoir puisqu'ils jouissaient d'une longue durée de vie. Quant à cette Ummah, Malick (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) en a dit: **J'ai vécu à une époque où les gens s'instruisaient jusqu'à l'âge de quarante ans avant de se vouer au culte et plier le lit.** Plier le lit c'est comme ce que le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) faisait au cours des dix dernières nuits du mois de Ramadan. Car il pliait son lit, attachait son pagne, réveillait sa famille et passait la nuit entièrement en prière.

S'il en est ainsi, on a besoin, au début de sa recherche du savoir, d'y ajouter la pratique cultuelle car , à notre époque, on ne vit plus assez long temps pour pouvoir retarder la pratique (par rapport au temps d'acquisition du savoir). Il est à craindre que la mort surprenne le fidèle alors qu'il privilégie le moyens par rapport à la fin.

Abdoullah ibn Massoud (P.A.a) disait: **Apprenez ce que vous voulez. Allah ne vous récompensera que dans la mesure où vous mettiez votre savoir en pratique.**



Le savoir (religieux) est comme un arbre. La pratique cultuelle en est le fruit. Un arbre sans fruits est complètement inutile, même s'il a une belle et douce apparence. On peut certes bien profiter de son ombre, mais l'avantage principal recherché n'y est pas. Qu'on se méfie de s'imposer des actes trop pénibles ou incompatibles avec la recherche du savoir car cette tâche l'emporte comme on l'a déjà dit.

Voilà une porte que Satan utilise fréquemment pour brouiller ceux qui s'occupent du savoir quand il se trouve incapable de les en détourner. Il leur donne l'ordre de multiplier la récitation des litanies afin qu'ils s'occupent moins de la recherche du savoir car il sait que c'est celui-ci qui permet à son détenteur de se protéger. Satan l'incite à s'en méfier. S'il ne réussit pas, il se remet à le rabaisser. Beaucoup de chercheurs du savoir sont dépourvus d'une vision claire dans ce domaine. D'habitude, Satan n'ordonne pas le bien. Son intervention ne devrait pas perturber le chercheur du savoir.

Cela étant, il convient de s'adonner avec assiduité à la pratique des prières surrogatoires avant et après les prières obligatoires. Néanmoins, priorité doit être donnée à ces dernières et au rattrapage des prières ratées s'il y'en a car on ne se livre pas à des prières surrogatoires alors qu'on a des prières obligatoires à rattraper. En plus, il faut éviter l'abandon de la prière du milieu de matinée, compte tenu de la parole d'Aïcha (P.A.a): **Si mes père et mère étaient ressuscités, cela ne me détournerait pas de cette prière.** Il faut encore veiller aux prières nocturnes et ne jamais les négliger. Il s'agit de cinq unités clôturée par une prière impaire. On y récite des éléments légers du Coran consistant à une portion bien connue allant de deux parties à trois.

En effet, l'œuvre la plus agréable à Allah est la plus durable, fût elle (quantitativement) négligeable d'après un hadith. Les prières nocturnes procurent un ensemble d'avantages dont le chercheur du savoir ne doit pas se priver.

Peut-être allez vous dire: si le chercheur du savoir fait ce que vous recommandez, il perdra beaucoup par rapport aux études, à la lecture et à la recherche. La réponse est que de ces pratiques cultuelles se dégagent des souffles (divins), des lumières et précieuses grâces indescriptibles au profit du chercheur du savoir. La bénédiction que cela implique lui permet de



réaliser beaucoup plus ultérieurement. Ce résultat est bien rare car seul celui qui s'adonne soigneusement à la tâche le réalise. Le savoir et la pratique ne sont que des moyens pour jouir de ces souffles.

Il convient de veiller au jeûne. Il ne faut pas le négliger sous prétexte que la recherche du savoir nous en détourne. Car jeûner trois jours chaque mois n'entraîne pas une grande peine le plus souvent. C'est surtout le cas quand on le fait comme Malick (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Il s'abstenait du jeûne durant neuf jours et jeûnait le dixième jour. C'est comme ce qui a été dit à propos des prières nocturnes. Quand on se sent assez fort pour pouvoir en faire beaucoup, on s'empresse à le faire sans remettre en cause son activité principale.

Si on prétend être incapable de cumuler le jeûne de trois jours par mois avec les études, on peut suspendre celles-ci au cours de cette période pour jeûner afin de ne pas rater cette vertu supérieure. Ensuite, c'est ainsi qu'on doit être dans toutes les pratiques (culturelles) afin de n'en négliger aucune, comme déjà dit, tout en s'occupant principalement des études, de la lecture, de la compréhension et de la recherche à mener avec les frères pouvant nous être utiles. Il faut encore veiller à rencontrer les maîtres dont Allah a fait la cause du bien et de l'ouverture (de l'esprit). Il faut maintenir cette conduite.» Extrait résumé d'al-Madkhal (2/132-139).

Ces propos sont extrêmement précieux. Combien est grand notre besoin de les appliquer!

Cela étant, notre conseil aux élèves concernés est de commencer par la prière surrogatoire à faire suite à celle du coucher du soleil avant d'aller faire cours. Ensuite, ils vont tous aux études. Ceci leur permet de cumuler deux biens sans rater rien de la recherche du savoir, s'il plaît à Allah. Celui qui habite loin ou veut prier dans une mosquée autre que celle du complexe trouve l'application de ce conseil plus commode que des'absenter des cours dès le début.

Allah est le garant de l'assistance.